

SOLIDARITE AVEC LES CHEMINOTS GREVISTES

La réforme annoncée de la SNCF engage le déperissement du service public du rail, déjà par ailleurs bien entamé, et la fin du statut des cheminots. Avec cette privatisation annoncée, couplée avec l'ouverture totale à la concurrence, c'est la cohésion territoriale, déjà fragilisée, qui est en danger de mort, avec la **fin programmée du service public ferroviaire**.

Elle se traduira par la **fermeture des lignes non rentables**, notamment les petites lignes de desserte locale, une **augmentation des tarifs**, un **entretien du réseau encore plus défectueux** car les entreprises privées, poussées par la recherche d'une rentabilité financière toujours plus grande, ont toujours tendance à rogner sur la sécurité.



L'exemple du Royaume-Uni est de ce point de vue emblématique : suite à la privatisation, les incidents et les retards se sont multipliés, les tarifs ont fortement augmenté, et l'État britannique a été obligé de verser chaque année 4,6 milliards d'euros de subventions aux compagnies privées qui n'ont pas assez investi. Les enquêtes d'opinion montrent régulièrement qu'une très large majorité de la population est favorable à une renationalisation.

De plus, alors qu'il serait nécessaire de développer le transport ferroviaire dans la perspective de la transition écologique, **rien n'est prévu pour un rééquilibre de la route vers le rail**. Pire, une privatisation de la SNCF, qui verrait la rentabilité financière devenir le critère absolu, serait un obstacle de taille à un tel processus.

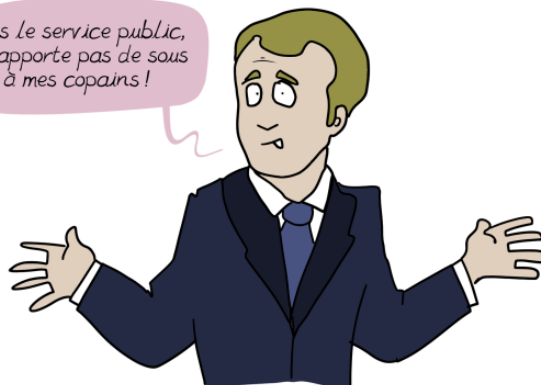
L'ampleur de la dette est évoquée régulièrement comme un argument pour justifier ce projet. Mais, au-delà même du fait que l'essentiel de cette dette est le produit du financement des grandes infrastructures qui auraient dû être prises en charge par l'État, quel rapport y a-t-il avec le projet qui nous est présenté ? **La dette ne va pas disparaître comme par enchantement avec le changement**

de statut de la SNCF et les économies induites par la fin du statut des cheminots - entre 100 et 150 millions d'euros à l'horizon de 10 ans - sont dérisoires par rapport à son montant.

Le personnel de la SNCF est aujourd'hui montré du doigt, traité de privilégié, alors même que la grille salariale commence à 1219 euros brut et que les conditions de départ à la retraite ont été notablement durcies ces dernières années. Or, **le statut des cheminots permet un recrutement aussi rigoureux que possible, le contrôle des agents, l'encadrement de la durée et de la pénibilité de leur travail, ce qui est décisif du point de vue de la sécurité des usagers**. En fait, après la loi travail qui a affaibli considérablement les droits des salariés du secteur privé, c'est maintenant au tour des salariés à statut - les fonctionnaires sont aussi menacés - d'être dans le viseur du gouvernement.



Mais le service public, ça rapporte pas de sous à mes copains !



En s'en prenant aux cheminots, Emmanuel Macron espère, s'il l'emporte, casser tout esprit de résistance face à sa volonté de restructurer en profondeur la société française pour y appliquer les recettes néolibérales. Ce dont il est question est donc la nature même de la société dans laquelle nous voulons vivre. **Voulons-nous vivre dans une société où les droits sociaux seraient réduits à néant, où les services publics auraient disparu, où l'inégalité de traitement des territoires serait la règle ?** Ou, au contraire, voulons-nous une société plus juste, plus solidaire, plus égalitaire ?

C'est pour cela que l'avenir de la SNCF nous concerne toutes et tous et que nous soutenons le combat des cheminots.